

Beaucouzé, le 16 mars 2026

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter au Conseil Municipal d'installation qui aura lieu le :

**Vendredi 20 mars 2026
A 20h30 à la mairie
*salle du Conseil municipal***

Je vous prie de participer à cette première séance de la mandature dont l'ordre du jour est le suivant :

- approbation du PV du conseil municipal du 5 mars,
- élection du maire,
- fixation du nombre des adjoints,
- élection des adjoints,
- lecture de la charte de l' élu local.

Je vous précise que notre commune a droit à huit sièges d'adjoints au maire.

Chaque élu peut être porteur d'un pouvoir.

Enfin, la séance sera publique et une diffusion en direct sera assurée sur la page Facebook de la ville.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,

Yves COLLIOT

